

# La protection de l'environnement au cœur des actions du SILA

Le SILA a été créé à l'initiative des élus de 8 communes riveraines du lac. Son objectif était alors de sauver le lac d'Annecy de l'eutrophisation. Au fil des ans, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives, toujours en lien avec la préservation de l'environnement et en faveur de la transition écologique et énergétique.

**F**ort de son expérience de plus de 60 ans, le SILA offre des services publics fiables, efficaces et reconnus par ses pairs. Sa connaissance approfondie du territoire et des compétences qu'il assume lui permet d'apporter des solutions adaptées, sécurisées, conformes aux réglementations en vigueur et anticipatrices face aux changements à venir. Aujourd'hui, il agit à travers 4 compétences en faveur de la protection environnementale et sanitaire : l'aménagement et la protection du lac, l'assainissement des eaux usées, le traitement et la valorisation des déchets ainsi que le Grand Cycle de l'Eau.

Dans une perspective de réduction de son empreinte écologique et d'adaptation au changement climatique, le SILA a su faire preuve d'innovation et de volontarisme pour mettre en œuvre de nombreuses initiatives. Grâce à différents dispositifs, le SILA est un maillon essentiel en terme d'économie circulaire pour l'ensemble du territoire.

## ZOOM SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### Valorisation des déchets

Depuis sa mise en service dans les années 80, l'usine de traitement des déchets Sinergie s'est fortement développée. Au cours des dix dernières années, l'usine a connu des étapes de modernisation permettant d'en faire une véritable Unité de Valorisation Énergétique (UVE), par la production de chaleur et d'électricité.

La capacité de traitement est aujourd'hui de 96 000 tonnes d'ordures ménagères et déchets assimilés et de 20 000 tonnes de boues des stations de dépollution des eaux usées également gérées par le SILA.

En 2022 :

**40 053 MWh**

Revente d'électricité

**39 522 MWh**

Revente de chaleur

**0,798/1**

Performance énergétique de l'usine

En complément, chaque année plus de 16 000 tonnes de mâchefers, résidus issus de la combustion, sont valorisés en matériaux de substitution.

Le SILA veille à réduire la pression humaine sur les milieux naturels et la biodiversité, notamment grâce à des procédés qui valorisent l'énergie et la matière, Sinergie est l'une des illustrations de cet aboutissement.



## MÉTHANISATION

Le SILA est l'un des premiers syndicats en France à faire le pari de la valorisation énergétique par la méthanisation des boues d'assainissement. Ainsi, depuis 2017, l'unité de dépollution des eaux SILOÉ produit du gaz avec les eaux usées. Les boues, résidus ultimes de l'opération d'assainissement, de plusieurs UDEP du SILA y sont méthanisées. Une fois produit, le biométhane est injecté dans le réseau de GrDF. Grâce la méthanisation, 40 % des boues sont transformées en biogaz. Les boues résiduelles sont ensuite déshydratées et transportées à l'usine Sinergie et participent à la production énergétique de cette UVE.

Grâce à la méthanisation des boues, l'unité de dépollution SILOE (Cran Gevrier) a un solde énergétique positif de 15 %. De plus, la méthanisation des boues engendre une économie d'1,7 million d'euros. En effet, de par le processus de digestion des boues, le volume de ces dernières diminue. De fait, la quantité à incinérer est minimisée et les coûts de transport et de traitement le sont également.

4<sup>ème</sup>

Station d'épuration en France à injecter du biométhane sur le réseau de gaz

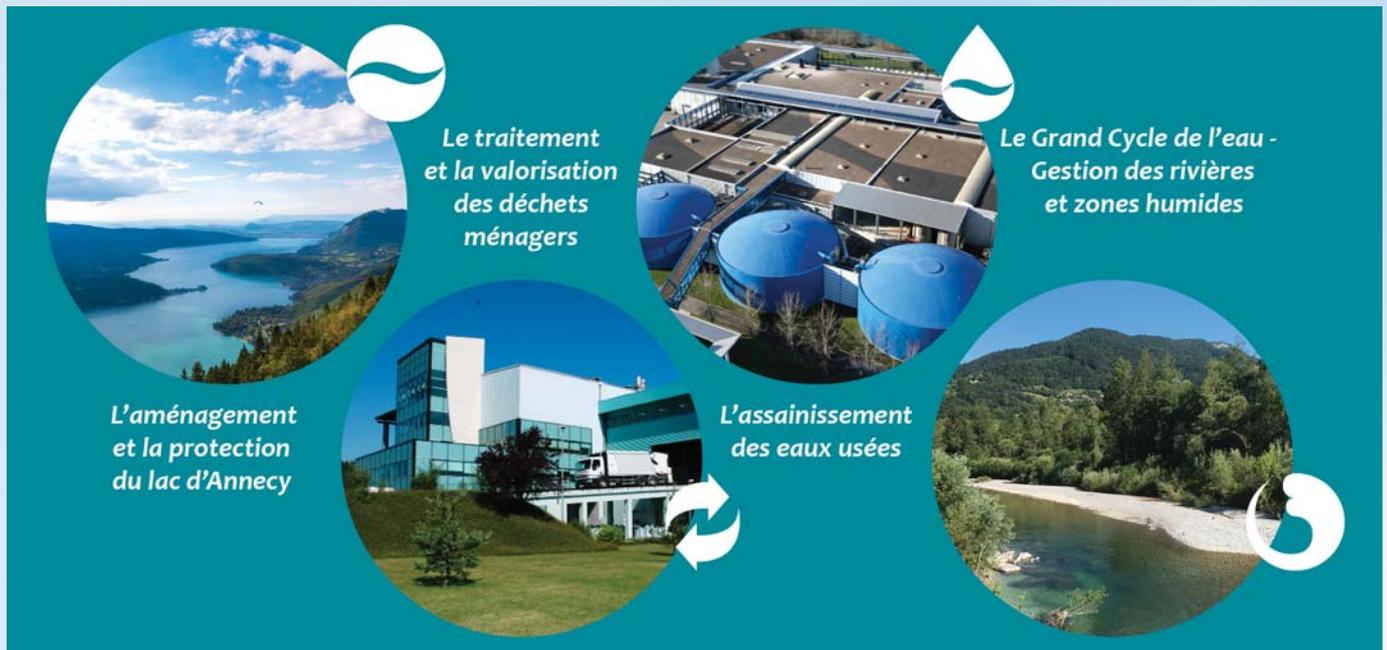
1<sup>ère</sup>

Injection de biométhane en France exploitée en régie

L'usine a un solde énergétique positif de **2460 Mwh**.

À terme SILOE produira de l'énergie verte pour l'équivalent de 1500 logements.

En 2021, le SILA a produit l'équivalent gaz de **1211 foyers**. ▶▶▶



## ►► ZOOM SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Surveiller la ressource en eau grâce à des stations de mesure des débits*

Dans le cadre du Contrat de bassin Fier & Lac d'Annecy, un réseau de stations de mesure du débit des cours d'eau a été déployé entre 2021 et 2022 sur le bassin versant Fier et lac d'Annecy en complément du réseau existant géré par d'autres structures. Ce réseau comprend des stations équipées d'instruments de mesure qui permettent l'enregistrement de la hauteur d'eau en continu (celle-ci est ensuite convertie en débit), et des stations qui ne sont pas instrumentées mais au droit desquelles des mesures ponctuelles de débit sont réalisées.

Ce réseau a été conçu pour se concentrer sur les mesures en périodes d'étiage, c'est-à-dire de basses eaux. Il permettra de suivre, dans le temps, l'évolution du débit des cours d'eau et d'évaluer l'impact du changement climatique sur la ressource en eau. Les données permettront également d'apporter des éléments d'aide à la décision aux services de l'Etat, notamment lors des Comité « Ressources en Eau », concernant le déclenchement de mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse. Elles seront aussi précieuses pour lancer des études ou des actions permettant de reconquérir durablement l'équilibre de la ressource en eau.

**Le SILA s'inscrit dans une démarche de progrès continu, d'excellence, avec une attention particulière sur le maintien de la qualité et sur le développement d'infrastructures novatrices pour les années à venir, par exemple :**

- Le SILA envisage, au titre de la nouvelle stratégie de gestion des eaux pluviales sur le territoire de l'agglomération Grand Annecy, de réaliser la déconnexion du réseau de plusieurs bassins versants en eaux pluviales sur le site du SILA à Cran-Gevrier. De la haute technologie naturelle va être mise en application sur les sites du SILA, rendant agréables les espaces verts tout en démontrant une vraie solution de gestion des eaux pluviales par une infiltration naturelle dans les sols. Les espaces perméables seront ainsi systématiquement optimisés par une gestion des eaux pluviales à la parcelle. L'idée est de créer des ouvrages esthétiques et harmonieux : qui puissent absorber les eaux de pluie des surfaces imperméables (toitures, parkings, voiries...), -actuellement susceptibles de saturer les rejets dans le Fier lors d'épisodes intenses-, tout en s'intégrant au sein des espaces verts, agrémentés de diverses plantes demandant peu d'entretien.
- un programme d'investissements et d'actions appelé « Plan Lac 2030 » qui vise un double objectif : préserver la ressource en eau et les écosystèmes, et adapter les activités au dérèglement climatique. Face aux pressions et risques qui pèsent sur la surexploitation du patrimoine naturel, il engage les habitants et parties prenantes à participer à la protection de notre bien commun, le lac d'Annecy, au bénéfice de tous. Dans ce cadre, le SILA a initié en 2022 un partenariat avec INRAE, pour la réalisation d'une étude prospective relative à la qualité de l'eau du lac d'Annecy aux horizons 2030-2050-2100, qui permettra également d'identifier les impacts possibles pour les principaux usages qui dépendent de cette qualité. ■

SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY  
7 rue des Terrasses BP 39 - 74962 Cran-Gevrier CEDEX  
[www.sila.fr](http://www.sila.fr)

**SILA**  
l'oxygène  
à la source

# « Un seul mot : la passion »



© DR



Entretien avec **Pierre Bruyère**,  
Président du Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA)

Le Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA) est le fer de lance du bassin de vie pour l'assainissement, la protection du lac et des rivières ainsi que le traitement des déchets. A sa tête, Pierre BRUYERE, personnage incontournable de la Haute-Savoie depuis quarante ans.

## Un mot sur le SILA ?

Le SILA a été créé à l'initiative des élus de huit communes riveraines du lac. Son objectif était alors de sauver le lac d'Annecy de l'eutrophisation. Au fil des ans, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives, toujours en lien avec la préservation de l'environnement et en faveur de la transition écologique et énergétique.



Marais Fer.

© DR

Fort de son expérience de plus de 60 ans, le SILA offre des services publics fiables, efficaces et reconnus par ses pairs.

Sa connaissance approfondie du territoire et des compétences qu'il assume lui permet d'apporter des solutions adaptées, sécurisées, conformes aux réglementations en vigueur et anticipatrices face aux changements à venir.

Aujourd'hui, il agit à travers quatre compétences en faveur de la protection environnementale et sanitaire : l'aména-

gement et la protection du lac, l'assainissement des eaux usées, le traitement et la valorisation des déchets ainsi que le Grand Cycle de l'Eau, incluant la GEMAPI.

Dans une perspective de réduction de son empreinte écologique et d'adaptation au changement climatique, le SILA a su faire preuve d'innovation et de volontarisme pour mettre en œuvre de nombreuses initiatives. Grâce à différents dispositifs, le SILA est un maillon essentiel en termes d'économie circulaire pour l'ensemble du territoire.

**Vous êtes à la tête du Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA), depuis 2008. En tant que Président du SILA, quel est votre rôle ?**

Le rôle d'un président est essentiellement un rôle d'animation pour définir des objectifs et une politique avec l'ensemble de ses collègues. Ce rôle est extrêmement important pour faire adhérer les élus et le personnel. Il appartient ensuite aux services de traduire ces orientations dans les réalisations.

**Quelle est la priorité du Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA),**

Le binôme élus et personnel est indispensable pour la marche d'un syndicat tel que le nôtre. Ce syndicat est essentiellement un syndicat technique dont l'objectif est de répondre à l'attente de nos concitoyens et d'offrir le meilleur service aux meilleurs coûts.



Biométhanisation Boues et Siloe.

**Quelles sont vos compétences ? Quelles sont vos ambitions ?**

En ce qui concerne les compétences, un élu n'a pas à avoir de compétences particulières notamment techniques, il se doit simplement d'avoir une vision d'aménagement de son territoire et une vision de ce qui est peut-être fait pour ses concitoyens. Cela exige beaucoup d'investissements personnels. Toujours la passion de ce que je fais au service de la collectivité.

**Vous êtes sans doute celui qui connaît le mieux le terrain eu égard à tous les postes « politiques » que vous avez exercés et exercez encore. Comment appréhendez-vous la prise de conscience de ce que l'on nomme « l'urgence climatique » et les solutions induites ?**

En ce qui concerne l'urgence climatique, ce n'est pas un constat, c'est une obligation, si l'on veut laisser à nos enfants une planète où ils pourront continuer à vivre.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » disait Saint-Exupéry. Je crois que cette citation traduit bien ce que nous devons faire. ■



Syndicat Mixte du Lac d'Annecy

7 rue des Terrasses - BP 39 - 74962 CRAN-GEVRIER Cedex - Tél. : 04 50 66 77 77

<http://www.sila.fr> - Email : [anna.cortese@silaf.fr](mailto:anna.cortese@silaf.fr)